

Participant mineur

Lecture-Academy vous offre la possibilité d'être LE fan français qui rencontrera Stephenie Meyer ([lien vers l'actu](#)), l'auteur de la célèbre saga Twilight. Le gagnant du concours sera invité par Hachette Livre, entre mi-mars et mi-avril 2011 et dans un lieu tenu secret, à rencontrer Stephenie Meyer en compagnie d'autres fans du monde entier.

Pour participer au concours, vous devez réaliser une vidéo d'une minute dans laquelle vous expliquerez votre motivation, votre intérêt pour l'auteur et ses romans, en quoi vous feriez le meilleur ambassadeur des fans français et les questions que vous aimeriez lui poser. La vidéo doit inclure un message en anglais d'au moins 15 secondes à destination de Stephenie Meyer.

Le participant mineur devra être accompagné de l'un de ses responsables légaux.

Le gagnant sera informé fin février. Il devra signer une clause de confidentialité avant d'être informé des détails de l'événement.

Conditions de participation

Le candidat doit :

- Disposer d'un passeport en cours de validité.
 - S'exprimer correctement en anglais.
 - Etre résident en France. (N.B : Le départ se fera de France.)
 - Joindre une copie de son passeport (page avec la photo).
 - Être disponible entre mi-mars et mi-avril 2011.
 - Avoir l'autorisation de ses responsables légaux pour participer à ce concours.
 - Avoir l'engagement de l'un de ses responsables légaux qu'il pourra l'accompagner durant le voyage. Le responsable légal doit disposer d'un passeport en cours de validité (joindre une copie avec photo).
- Le document 1 est à remplir et engage le candidat à respecter toutes ces conditions.

L'équipe d'Hachette Livre sélectionnera les 20 candidats les plus motivés et soumettra cette liste au vote d'un jury composé de membres de l'équipe d'Hachette Livre et de bloggeuses françaises fans de Twilight. La sélection des 20 finalistes sera mise en ligne sur www.lecture-academy.com.

Le jury attribuera ensuite des points aux 20 vidéos finalistes et le candidat gagnant sera celui ayant obtenu le plus de points.

Le concours prendra fin le 22 février à 14h.

Le gagnant sera informé fin février. Il devra signer une clause de confidentialité afin d'accéder aux détails de l'événement. Le lieu et les dates de l'événement lui seront ensuite fournis. Hachette Livre prendra en charge le transport (ville de départ du gagnant – Paris – ville de l'événement), ainsi que l'hébergement et les repas pendant le séjour pour le gagnant et son représentant légal.

Votre candidature est à adresser à l'équipe Lecture-Academy :

Par courrier postal

Hachette Jeunesse Roman
Equipe Lecture-Academy – Hélène Hubert
Concours Fan de Stephenie Meyer
43 Quai Grenelle
75905 Paris Cedex 15

Vous devez envoyer :

- le document 1 complété et signé,
- les copies des deux passeports (page avec photo), et
- votre vidéo enregistrée sur un CD ou une clé USB.

OU

Par email à lecture-academy@lecture-academy.com

Vous devez envoyer :

- le document 1 et 2 modifié et enregistré sous Word (le document est téléchargeable sur Lecture-Academy.com, le nom et le prénom sont à renseigner en tant que signature),
- les copies scannées des deux passeports (page avec photo), et
- le lien de votre vidéo que vous aurez préalablement déposée sur une plateforme de partage (YouTube, Dailymotion...).

DOCUMENT 1 – CONCOURS – Rencontre avec Stephenie Meyer

Nous soussignés :

Madame* (Nom et prénom):..... Profession :.....

Demeurant à : Téléphone*(mobile si possible) :.....

Email :.....

Monsieur *(Nom et prénom):..... Profession :

Demeurant à : Téléphone*(mobile si possible) :.....

Email :.....

Mariés Divorcés Séparés Célibataire Concubinage Veuf(ve) Tuteur(trice)

Respectivement représentants légaux de : L'enfant :.....

Né(e) le :.....à :

Demeurant à :

Déclarons accepter que notre enfant participe à ce concours. S'il était déclaré gagnant, nous nous engageons à ce qu'il se rende disponible entre mi-mars et mi-avril et nous nous engageons à ce que l'un de ses responsables légaux l'accompagne. Nous déclarons que notre enfant et le responsable légal l'accompagnant disposent d'un passeport en cours de validité.

Le gagnant et les représentants légaux du gagnant mineur s'engagent, par la présente, à autoriser les organisateurs du concours à fixer lors des reportages photographiques réalisés à l'occasion de la rencontre avec Stephenie Meyer, leur image et leur nom, et à utiliser des derniers dans toute manifestation publi-promotionnelle liée au présent jeu-concours, et notamment dans le cadre de la publication dudit reportage sur divers supports écrits (notamment support presse) ou par internet. La présente autorisation est donnée pour une durée de 1 an à partir de l'annonce des résultats du concours qui pourra être renouvelée par la suite, et entraîne renonciation de la part des gagnants à toutes actions ultérieures en réclamation quant à l'utilisation de ces prises de vue, dès lors que cette utilisation sera conforme aux précédents alinéas :

Le xx/xx/xx

Produit par la société : Hachette-Livre

Signature

(responsable légal 1)

A :.....Le :

* : Obligatoire

Signature

(responsable légal 2)

N.B : Si vous êtes dans une situation particulière, merci de nous contacter par email : lecture-academy@lecture-academy.com